

6.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Van de Velden Kim ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <p>1       • De résoudre sur le plan fiscal la plupart des problèmes rencontrés par les personnes physiques et les sociétés dans le cadre de leurs activités habituelles</p> <p>          • D'optimiser leurs situations fiscales dans ces cas simples</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Travail dirigé (pondération 30%) Examen écrit (pondération 70%). L'étudiant(e) sera jugée non seulement sur ses connaissances, mais également:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur sa capacité à utiliser le Code des impôts sur les revenus 1992;</li> <li>• sur sa compréhension des mécanismes et règles propres à la fiscalité;</li> <li>• sur son aptitude à appliquer ces mécanismes et règles en pratique;</li> <li>• sur sa capacité à formuler une réponse claire, concise et structurée avec mention des bases légales pertinentes aux questions posées.</li> </ul>
Méthodes d'enseignement	<p>Cours magistral. Exercices intégrés au cours. Illustrations jurisprudentielles.</p>
Contenu	<p>1. Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes généraux de droit et de fiscalité belge</li> <li>• Interaction avec le droit commun (commercial, sociétés, comptable)</li> </ul> <p>2. L'impôt des personnes physiques (IPP)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégories de revenus à l'IPP</li> <li>• L'assiette de l'IPP</li> <li>• La situation personnelle</li> <li>• La fiscalité immobilière</li> <li>• La fiscalité mobilière</li> <li>• L'exercice de l'activité professionnelle</li> <li>• L'impôt des non-résidents personnes physiques</li> </ul> <p>2. L'impôt des sociétés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations entre les normes comptables et normes fiscales</li> <li>• Personnes morales assujetties à l'impôt</li> <li>• Bénéfices imposables</li> <li>• Déductions et exonérations</li> <li>• Calcul de l'impôt</li> <li>• Notion de fiscalité internationale</li> <li>• Fiscalité de groupe et restructurations</li> <li>• Notion élémentaire de procédure fiscale</li> </ul>
Ressources en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Slides sur le Student Corner avant l'examen écrit</li> <li>• Fardes de documents ad hoc sur le Student Corner</li> <li>• <a href="http://www.fisconetplus.be">www.fisconetplus.be</a></li> <li>• <a href="http://www.curia.eu">www.curia.eu</a></li> </ul>

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De Wolf, M., Thilmany, J. et Malherbe, J. (2013), Impôt des personnes physiques, Larcier</li> <li>• Darté, D., et Noël, Y. (2020), Maîtriser l'impôt des sociétés, EdiPro</li> <li>• Deklerck, L., (2020), Manuel pratique d'impôt des sociétés, Larcier, 11e éd.</li> </ul>
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	CLSM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		